

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseils Municipaux du 5 décembre.....	p 2
Contrôle payant	p 3
La communauté s'élargit	p 3
La couleur de l'année	p 3
l'agenda des fêtes 2009.....	p 4
Service militaire.....	p 5
Repas des anciens	p 5
GRS.....	p 6
Site intercommunal.....	p 6
En courant à pied	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Expo peinture à la MJC.....	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda janvier-février.....	p 8



La solidarité des donateurs à sang pour sang..! Photo Alain PORTE

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 284

JANVIER

2009

LE MEILLEUR POUR TOUS EN 2009

Une nouvelle année vient de s'achever. Nous avons œuvré à vos côtés pour que les services de base soient maintenus à MOUTHIER-S.

Le bureau de poste restera à votre service du lundi au vendredi de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 16 H
le samedi matin de 9 H à 12 H.

Le CREDIT AGRICOLE mène actuellement son enquête auprès des signataires du courrier de protestation contre la fermeture du service guichet ; nous reprendrons contact avec la banque en JANVIER pour analyser les résultats.

Toute l'équipe municipale restera à votre écoute et continuera d'œuvrer à vos côtés pour que notre engagement prenne tout son sens.

La crise économique risque de mettre en sommeil certains de vos investissements, nous espérons qu'elle n'aura aucun impact néfaste sur les relations humaines.

Si nous sommes dans l'obligation de remettre à plus tard la réalisation de nos projets, restons conscients que ce ne sera qu'un retard et sachons relativiser leur importance dans notre vie quotidienne.

Au moment où nous écrivons ce mot, l'association des artisans et commerçants de MOUTHIER-S est en effervescence pour nous préparer un réveillon digne de ce nom. A la lecture du menu, les mets sont d'une grande qualité et lorsque nous connaissons le traiteur, nous n'avons aucun souci quant à leur préparation ; qualité de l'animation, l'orchestre choisi a déjà fait ses preuves sur les scènes monastériennes.

Nous nous réjouissons à l'avance de partager ce moment de convivialité avec vous et sommes persuadés que cette nouvelle année débutera dans la joie et la bonne humeur.

Cette première soirée de 2009 nous sera sans doute nécessaire pour faire face aux moments plus difficiles annoncés.

Le succès aux examens est nécessaire à nos jeunes pour aborder sereinement la vie professionnelle ou la continuité de leurs études, nous leur souhaitons toute la réussite méritée.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous de vivre cette année 2009 sans problème de santé majeur et dans une grande harmonie familiale et amicale, valeurs essentielles de notre bien être.

Le maire
Cécile FORGERON



Service public assainissement collectif

A compter du 1er janvier 2009, les tarifs sont fixés comme suit :

- redevance au m² d'eau consommée : 1,4082 € HT (dont 1,006 € part de la commune et 0,4022 € part du concessionnaire AGUR) soit 1,6842 € TTC
- participation au raccordement : 580,00 €

D'autre part, le Conseil Municipal décide, conformément aux articles L.1331-1 et L.1331-8 du Code de la Santé Publique, d'appliquer :

- la perception, auprès des propriétaires des immeubles raccordables et non raccordés au réseau public dans un délai de 2 ans à partir de la mise en service du réseau, d'une somme équivalente à la redevance.

- passé le délai de 2 ans, le paiement de la somme équivalente à la redevance instituée majorée de 100%.

Vidange des assainissements autonomes

Le Conseil Municipal rappelle l'interdiction aux particuliers de vidanger eux-mêmes ou de faire vidanger par des particuliers, leurs fosses toutes eaux. Il doit être fait appel à un professionnel.

Adhésion de la Commune de PLASSAC-ROUFFIAC à la Communauté de Communes Charente Boëme Charraud

Après avis favorable de la Communauté de Communes, le Conseil Municipal :

- accepte l'adhésion de la commune de PLASSAC-ROUFFIAC à la communauté de Communes Charente Boëme Charraud
- accepte la modification des statuts de la Communauté, qui en découlent.

SIVOS La Couronne - modification des statuts

Le Conseil Municipal accepte le projet de modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire ayant pour objet :

- le remboursement de la charge résiduelle d'un emprunt
- la contribution à la charge des équipements sportifs utilisés par le collège
- l'aide au développement et à la pra-

tique des activités socio-éducatives, sportives et pédagogiques

Logiciel gestion crèche familiale

Le Conseil Municipal choisit le logiciel ICAP pour un montant de 5 508,40 € comprenant le logiciel, la redevance annuelle, le paramétrage, la formation. Le logiciel sera hébergé sur le serveur de la mairie et permettra un travail à distance entre la crèche et la mairie.

Convention Commune/Centre Social

Une nouvelle convention sera passée entre la Commune et le Centre Social pour une mise à disposition d'un chauffeur communal à raison de 3 h par semaine facturées au Centre Social.

Voirie la combe au roi

Le Conseil Municipal, avec l'accord du propriétaire concerné :

- décide de céder, pour l'euro symbolique, une partie de la parcelle E 884 pour 30 m²
- décide d'acquérir, pour l'euro symbolique, une partie de la parcelle E 886 pour 118 m²



Foyer sportif du foot

Mme le Maire présente une esquisse du projet de foyer sportif du foot. Le dossier sera revu en 2009 sur un projet plus modeste.

Problème de clôture

Suite à un problème de clôture, une réponse sera apportée à la solution proposée par le propriétaire concerné.

SERVICE ASSAINISSEMENT

Crédits de fonctionnement supplémentaires
honoraires : + 500,00
redevances assainissement : + 500,00

Décisions modificatives budgétaires COMMUNE

Diminution de crédits de fonctionnement : dépenses :

- fournitures de voirie : - 500
- entretien autres biens : - 4 500
- fournitures administratives : - 600
- redevances à caractère social : - 5 000
- autres attributions : - 600

Crédits de fonctionnement :

- Dépenses : fournitures d'entretien : + 1 300
- entretien terrains : + 1 200
- primes d'assurances : + 300
- publications : + 1 300
- cotisations CDG : + 500
- cotisations caisse de retraite : + 600
- subv.fonct.CCAS et C des E : + 18 400
- autres charges sociales : + 700

Recettes :

- remboursement/charges sécurité sociale : + 13 300
- cimetière : + 1 550
- redevances occupation domaine public : + 400
- redevances services caractère culturel : + 150
- remb.frais par budgets annexes : + 750
- remb. Frais par autres redevables : + 4 700
- autres produits activités diverses : + 350
- autres organismes : + 3 100

Virement de crédits de fonctionnement :

- Crédits à ouvrir : eau et assainissement : + 800
- énergie et électricité : + 5 800
- carburants : + 1 000
- vêtements de travail : + 900
- autres matières et fournitures : + 100
- locations mobilières : + 450
- entretien : + 500
- études et recherches : + 50
- frais d'affranchissement : + 300
- cotisations FNAL : + 700
- personnel titulaire : + 4 000
- personnel non titulaire : + 2 200
- cotisations URSSAF : + 5 000
- cotisations ASSEDIC : + 900

Crédits à réduire :

- voies et réseaux : - 4 000
- intérêts emprunts : - 4 600
- cotisations assurances : - 2 100
- autres charges personnel : - 3 500
- indemnités : - 2 000
- frais de mission des élus : - 300
- formation : - 200

contributions organismes : - 2 000

subv. Fonct. Associations : - 4 000

Virements de crédits d'investissement :

- Crédits à ouvrir : emprunt : + 41 000
- achat gare et travaux : + 47 000
- salle de sports : - 41 000
- achat gare et travaux : - 47 000

REGIE DE TRANSPORT

Augmentation budget de fonctionnement

- Compte dépenses : matériel roulant : + 270
- personnel : + 750
- Compte recettes : locations diverses : + 800
- subventions du département : + 220

Antérieurement pris en charge par l'État et plus précisément la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, le contrôle de l'assainissement non collectif est une compétence obligatoire de la commune. Autrement dit, les élus ne peuvent s'en dispenser. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques a confirmé cette disposition inscrite à l'article L. 2224-8-III du Code Général des Collectivités Locales.

Mouthiers a pour sa part choisi de faire appel au Service Public

Intercommunal de l'Assainissement Autonome qui réalise les visites de contrôles. Ce service doit être équilibré financièrement par les redevances perçues auprès des ménages concernés.

Ce contrôle est payant soit 63 €, pour une durée de 7 ans.

Il faut de ce point de vue comparer ce que paie un abonné à l'eau rattaché à l'assainissement collectif : pour une consommation annuelle de 120 m³, il s'acquittera d'une facture annuelle de 189,65 €.



Aux couleurs de l'année

Quoi d'neuf pour l'an neuf du troisième millénaire ?

Un neuf au chocolat pour continuer la fête et les gâteries sucrées...

Il est vérifiable que la couleur chocolat n'avait pas encore été inscrite sur les tablettes... du bulletin municipal.

Comme par ailleurs, il était pour le moins peu diplomatique et pour tout dire trop agressif de donner un marron, c'est donc un bulletin un brin brun qui fera son chemin, un petit chemin qui sent la noisette... pour les douze prochains mois.

Pour ne pas faire le bulletin à moitié et pour éviter qu'on puisse dire que le quart l'a brun, toutes les pages passeront au brou de noix.

Evidemment toutes les interprétations seront possibles quant à sa couleur :

Certains penseront peut-être à l'actualité américaine qui voit arriver un Président métis au cours de ce mois de janvier.

Pour les plus pessimistes cette couleur sera celle de la crise..!

Ce qu'on vous recommande alors, c'est de marcher dedans, et du pied gauche...

Il paraît que cela vaut tous les vœux..!

Face à la crise économique, sociale et écologique qui touche toute la planète, l'action locale reste un moteur de l'activité et l'une des raisons du vivre ensemble.

Pour la communauté de communes, agir localement c'est choisir d'investir dans une nouvelle zone d'activités, celle des rentes 2 à Mouthiers. Sur une dizaine d'hectares paysagés, les entreprises y trouveront le très haut débit pour rester connectées avec leurs clients et fournisseurs. Cette liaison électronique confortera les entreprises existantes et permettra à d'autres de venir s'y installer dans un cadre agréable.

Agir localement c'est construire dans les écoles, de nouvelles classes ou cantines ; à Sireuil et à Rouillet Saint Estèphe, la communauté de communes financera de nouveaux et indispensables locaux pour 1,5 million d'euros.

Ces choix d'investissements se font dans une période rendue doublement difficile. Depuis la réforme gouvernementale non concertée de la la taxe professionnelle, la communauté ne peut plus prévoir sereinement son avenir.

Par ailleurs la crise financière créée par le dérèglement libéral a mis l'économie réelle dans une situation catastrophique. Pourtant c'est aujourd'hui aux collectivités locales par leurs investissements publics qu'on demande de redonner de l'oxygène à l'économie locale.

La communauté de communes fera le choix de ces investissements quitte à renoncer à la construction de locaux de services communautaires. Pour sa part, le siège de la communauté restera à la mairie de Sireuil dont il faut remercier les élus pour cet accueil "provisoire" qui dure depuis 7 ans !

Agir localement c'est aussi accueillir les habitants de Plassac-Rouffiac qui sont depuis début janvier les nouveaux membres de Charente-Boëme-Charraud. Ensemble nous travaillerons pour que les périurbains autour d'Angoulême soient les acteurs des changements nécessaires dans notre bassin de vie.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
aura lieu le
VENDREDI
6 FÉVRIER

JANVIER

- Samedi 10 A. G. Cercle des Aînés
Vendredi 16 A G Tourbières Loisirs
Vendredi 16 Galette tennis club
Dimanche 18 Repas des anciens de la Commune
Vendredi 23 A G MJC
Samedi 24 Soirée école foot

FÉVRIER

- Samedi 7 Loto du Foot
Mardi 10 A G + repas Fédération des Aînés
Vendredi 13 A G Donneurs de sang
Samedi 14 Soirée parents d'élèves
Dimanche 15 Forum jeux vidéo foot
Samedi 21-dim 22 Repas cercle des aînés
Vendredi 27 collecte de sang à Mouthiers

MARS

- Dimanche 1er Boucles de la Boème
Dimanche 8 Repas FNACA
Vendredi 13 A G secours populaire
Samedi 14 Loto de l'ADMR
Dimanche 15 Repas de la chasse
Du 16 au 26 Expo « la prédation et les chaînes alimentaires » Fédé.chasseurs
Jeudi 19 Commémoration 19 mars 1962
Dimanche 22 Ouverture pêche étangs communaux
Samedi 28 Carnaval

AVRIL

- Samedi 18 Théâtre du Coeur Vert

MAI

- Dimanche 3 repas FNACA + concours de pêche
Jeudi 8 Commémoration du 8 mai 1945
Samedi 16 Théâtre MJC
Vendredi 22 don du sang à Chadurie
Sam 23 dim 24 Repas cercle des aînés
Samedi 23 Parents d'élèves

Du 29 au 31 Mouthiers en fête

- Du 30 mai au 7 juin Tournoi interne de tennis

JUIN

- Lundi 1er Concours de pêche
Samedi 6 Tournoi de foot
Dimanche 7 Repas champêtre fin tournoi tennis
Vendredi 12 Expo école élémentaire
Jeudi 18 Commémoration 18 juin
Sam 20-dim 21 Fête intercommunale à TROIS-PALIS
Du 22 au 5 juillet Tournoi open de tennis
Vendredi 26 exposition école maternelle
Samedi 27 Fête de la MJC - toutes activités

JUILLET

- Vendredi 3 Festival de la Voix - les Binuchards
Samedi 4 Réunion régionale GRS
Samedi 11 Repas de quartier au rosier

AOÛT

- Mercredi 19 Collecte de sang à Mouthiers
Dimanche 23 Commémoration 24 août 1945

SEPTEMBRE

- Sam 5 dim 6 Repas du club de foot
Dimanche 13 Trial
Dimanche 20 Repas du cercle des aînés
Samedi 26 Tombolartistique

OCTOBRE

- Samedi 10 AG FNACA + repas
Mercredi 21 Don du sang à Blanzac
Dimanche 25 Attelages de la croix ronde
Dimanche 25 théâtre patoisant

NOVEMBRE

- Mercredi 11 Commémoration armistice 1918
Mercredi 11 Loto du Foot
Samedi 21 Bourse aux jouets parents d'élèves
Lundi 30 Fermeture pêche aux étangs communaux

DÉCEMBRE

- Dimanche 13 Repas du Cercle des Aînés
Mercredi 30 Collecte de sang à Blanzac

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à 3 mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité de l'État.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion, jusqu'à l'âge de 50 ans, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification de services en vue de l'obtention de la carte de combattant, l'établissement de services aériens, une demande de motif médical...

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

mail bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr

téléphone 05.49.00.24.69

fax 05.49.00.24.50

courrier Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville BP 647

86023 POITIERS CEDEX

Vendredi 30 janvier : AG de la MJC

samedi 10 janvier à 14h à la M.J.C.

Début des préparatifs pour le carnaval qui aura lieu le 28 mars et son thème « Le voyage de M Savoureux ».

REPAS DES AÎNÉS

Cette année, le repas est offert aux **personnes âgées de plus de 61 ans** (et leurs conjoints).

Ce repas a pour objectif de rassembler un maximum de personnes afin qu'elles se retrouvent au moins une fois par an pour un moment convivial et permettant de créer des liens.

En cas de besoin, le transport des personnes peut être effectué par la collectivité;

il suffit pour cela, de bien vouloir en faire la demande à la mairie.

Les personnes âgées de 80 ans et plus, ne pouvant se déplacer pour cas de force majeure sont invitées à se faire connaître en mairie; les élus leur offriront, à domicile, une corbeille gourmande.

DIMANCHE

18 JANVIER

A 12 HEURES

SALLE

Gilles PLOQUIN



SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Etre au courant de la dernière manifestation à venir ?

Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal : www.cc-charente-boeme-charnaud.fr

Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez

Christopher
05.45.21.18.46
site-cbc@wanadoo.fr

LA COURSE, C'EST LE PIED !

Un deuxième entraînement de course à pied sera organisé le 18 janvier en vue des foulées de Saint-Eutrope organisées par l'AJ Montmoreau le 14 mars

Lieu de regroupement : stade de Mouthiers
Heure : 9 h 30
Ouvert à tous

Pour tous renseignements
05.45.67.97.62



Ils seront prêts (Photos Alain PORTE)

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dim 4 janv	Evelyne et Daniel 05 45 67 84 30	13 h 15	MOUTHIERS Galette et Calendrier	Place du Champ de Foire	13h30	7 à 8
Dim 18 janv	Reconnaissance des circuits de la prochaine boucle (infos à suivre) Assemblée Générale			Place du Champ de Foire	10 h	7 à 8
Dim 25 janv	Evelyne et Daniel	10 h 12h30 15 h	Mouthiers:rando Repas commun Assemb. Génér.	Champ de Foire		8
Dim 8 févr	Reconnaissance des circuits de la prochaine boucle (infos à suivre)					



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI
environ 2 heures à allure tranquille.
7 (galette) et 21 janvier
Départ à 14 heures place du champ de foire

SILVIO PIANEZZOLA

expose ses dessins

à la MJC

du 18 janvier au 1er février



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Louane LOISEL
née le 24 novembre 2008 « le rosier »

SUR VOTRE AGENDA

JANVIER

- 10 : assemblée générale Cercle des Aînés
salle Gilles Ploquin à 15 h
- 16 : assemblée générale Tourbières et Loisirs
mairie à 20 h 30
- 16 : galette du tennis club au club house tennis à 20 h 30
- 18 : repas des aînés à la salle Gilles Ploquin à midi
- 24 : soirée école de foot à la salle Gilles Ploquin à 19 h
- 30 : assemblée générale de la MJC à la MJC à 18 h

FÉVRIER

- 7 : loto du foot à la salle Gilles Ploquin à 20 h 30
- 10 : assemblée générale et repas de la Fédération des Aînés à la salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE et Jean REVEREAULT
Impression : Composableservices Angoulême RC 86 B 0280

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Décembre, le mois des enfants



et l'émoi des anciens



Qu'y a-t-il de mieux que lire...en fait ?

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

sera celui de février. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 janvier. Les activités prévues jusqu'au 15 mars pourront y être annoncées.